



Demande pour mise en demeure a comparaitre

Par **sellig47**, le **06/05/2008** à **21:02**

Bonsoir

J'ai une affaire de terrain qui dur depuis plus de 4 ans.Elle se trouve renvoyé a chaque fois pour des futilités ou des propositions que je n'accepte pas car je suis dans mon droit et je veux que justice soit rendu .L'affaire repasse en principe a la fin du mois je l'espère mais pour être sur ma Question est:

Puis-je demandé une mise en demeure de comparaitre ?

Ou je peux écrire au Procureur pour m'indigner de la lenteur ?

En espérant avoir été clair merci pour le conseil